

## Le complexe aquatique au cœur des investissements prévus dans le programme triennal d'immobilisations

**Sorel-Tracy, le 17 octobre 2022** – Le conseil municipal a procédé à l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2023, 2024 et 2025, prévoyant des investissements de l'ordre de plus de 107 M\$ pour 72 projets étalés sur 3 ans. Dans une municipalité, un PTI est un outil de planification qui présente les intentions du conseil municipal en investissements d'immobilisations pour les 3 années à venir.

Le projet phare de ce PTI est sans contredit le complexe aquatique pour lequel un montant maintenant estimé à 35 M\$, réparti sur 3 ans, a été prévu. La Ville bénéficie d'ailleurs d'une subvention de 20 M\$, provenant à parts égales des gouvernements provincial et fédéral, pour la réalisation de ce projet. L'appel d'offres pour la construction de cette infrastructure sportive sera lancé cet hiver. Si tout se déroule comme prévu, les adeptes de natation pourront y faire leurs premières longueurs en 2025.

### Investissements majeurs dans les infrastructures

60 M\$ sur 3 ans seront consacrés à la mise à niveau des infrastructures, incluant entre autres, la réfection des conduites d'eau potable et d'égout, la voirie, le resurfaçage de rues, l'ajout ou la réparation de pistes cyclables ou de trottoirs et divers travaux dans les parcs et terrains de jeux. Pour plusieurs de ces projets, la Ville de Sorel-Tracy bénéficie de subventions.

Du montant de 60 M\$, 19,5 M\$ sur 3 ans seront consacrés exclusivement à la réhabilitation des chaussées et à l'aménagement de routes, de trottoirs et de pistes cyclables.

Une somme de 4 M\$ sur 3 ans sera aussi dédiée aux parcs et aux terrains de jeux, de même qu'à la relance du centre-ville grâce à une subvention de 800 000\$ du gouvernement du Québec. La Ville prévoit construire deux nouveaux plateaux sportifs multifonctionnels, rénover des terrains sportifs et aussi aménager de nouveaux parcs et espaces verts afin de répondre aux besoins des citoyens.

## **Bâtiments municipaux : mise à niveau et construction**

Outre le complexe aquatique, la Ville de Sorel-Tracy investira 8 M\$ sur trois ans dans les différents édifices administratifs, communautaires ou récréatifs.

Cette somme vise notamment à reconstruire le chalet de services du parc Simard qui a été endommagé par un incendie, et à effectuer des améliorations dans les bâtiments municipaux comme le colisée Cardin, l'hôtel de ville et le centre Sacré-Cœur. Des travaux de mise aux normes seront aussi réalisés au centre culturel où sera relogée la maison des jeunes du secteur Tracy.

Pour le financement total du PTI 2023, 2024, 2025, la Ville de Sorel-Tracy compte sur un soutien financier de 41 M\$ des gouvernements provincial et fédéral pour réaliser ses projets. L'excédent sera financé par des emprunts de 49 M\$ et par d'autres sources de financement pour près de 17 M\$.

Vous pouvez consulter la présentation du maire suppléant, ainsi que tous les détails concernant le Programme triennal d'immobilisations, sur le site Web de la Ville au [www.ville.sorel-tracy.qc.ca/ville/administration-municipale/budgets-et-etats-financiers](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca/ville/administration-municipale/budgets-et-etats-financiers)

-30-

Source :

Service des communications

71, rue Charlotte, C.P. 368, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

Tél. : 450 780-5600, poste 5716 | [info@ville.sorel-tracy.qc.ca](mailto:info@ville.sorel-tracy.qc.ca)